

PARMENTIER

ET

LE PROFESSEUR RENOU

PAR

M. Ch. MENIÈRE.

(Extrait des Mémoires de la Société académique de Maine et Loire,
xii^e volume).



ANGERS

IMPRIMERIE DE COSNIER ET LACHÈSE

Chaussée Saint-Pierre, 43

1862

1880

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

LIBRARY

PHYSICS

B xxiv Pav

PARMENTIER

ET LE PROFESSEUR RENOÛ.

Au moment où la Société académique vient de montrer sa sympathie pour la mémoire de Parmentier en s'inscrivant parmi les souscripteurs au monument qui doit lui être érigé dans le jardin de l'École de pharmacie de Paris, il ne paraîtra pas inopportun peut-être de rappeler les relations que cet homme illustre entretint avec l'Anjou et l'influence que son ami exerça sur l'existence et les travaux de Renou, alors professeur à l'école centrale de Maine et Loire.

Parmentier naquit le 17 août 1737, à Montdidier. Nous n'avons pas l'intention de renouveler la biographie de cet homme de bien que la génération présente estime à sa juste valeur. Après avoir passé quelques années chez Simonnet, l'un des pharmaciens les plus honorables de Paris, à peine âgé de 18 ans il recevait le grade d'officier de santé pharmacien, protégé, soutenu par Louis XVI, qui reconnut de bonne heure le mérite éminent de Parmentier et lui accorda 50 arpents dans la plaine des Sablons pour cultiver cette solanée qui devait rendre immortel ce jeune pharmacien.

Renou, jeune homme sans fortune, avait aussi étudié la pharmacie à Châteaugontier. En 1756, il alla habiter Paris pendant un an pour étudier la médecine. De cette époque date sa connaissance avec Parmentier. Pendant que Parmentier se livrait tout entier à l'agriculture, Renou étudiait l'histoire naturelle. Les premiers travaux de notre compatriote ont été exécutés à Versailles. Après avoir étudié le sol, les rochers, les minéraux de Seine-et-Oise, il en dressa une carte minéralogique, qui plus tard, en 1798, fut déposée à l'École des mines pour servir à faire la carte minéralogique de la France.

Parmentier, à peine âgé de 20 ans, était attaché aux hôpitaux de Paris, puis il fut nommé pharmacien en second au corps expéditionnaire de Hanovre.

A cette circonstance se rattachent les relations sérieuses d'amitié qui s'établirent entre ces deux jeunes hommes qui firent également partie du même corps d'armée, et il est intéressant de voir Parmentier et Renou, au milieu des fracas de la guerre, utiliser leurs instants de loisir pour accroître leur instruction, en suivant les cours des savants professeurs des universités de l'Allemagne. Renou, après avoir suivi les cours de Rouelle, étudia la chimie sous plusieurs professeurs allemands, la pathologie sous Rooder, et à Guttingue, il s'initia plus profondément à la minéralogie sous le professeur Vogel avec lequel il resta plus tard en correspondance.

Louis XVI, pour récompenser Parmentier, le nomma pharmacien en chef de l'hôtel des Invalides. Dans cette position élevée qu'il ne devait pas à son ambition, mais à son mérite, il devait rester le protecteur le plus fidèle, le plus dévoué, l'ami le plus sincère de notre compatriote; aussi celui-ci revenu dans son pays natal, à la Pommeraye, exerça-t-il la médecine pendant quelque temps pour se mettre plus tard à la tête des pharmacies mili-

taires que nécessitait la présence des armées dans les départements de l'Ouest.

L'académie de Besançon avait proposé pour sujet de prix, les recherches de substances alimentaires propres à adoucir les calamités d'une disette. Parmentier remporta le prix ; il avait proclamé la supériorité de la pomme de terre sur tous les végétaux ; bien qu'elle fût mal cultivée, il ne désespérait pas de voir un jour ses conseils suivis.

C'était une route nouvelle à parcourir que son génie lui ouvrait. Peu lui importait que ce fût l'Ecluse qui le premier eût introduit ce tubercule en France vers 1588, ou tout autre.

Il est certain qu'il fut cultivé de bonne heure en Anjou. Sans doute les idées de Parmentier étaient acceptées par Renou qui propageait, autant qu'il lui était possible, la culture de cette solanée dans l'arrondissement qu'il habitait.

Parmentier écrivait beaucoup pour le public, mais il ne négligeait pas pour cela sa correspondance particulière, surtout lorsqu'il croyait pouvoir être utile à ses nombreux amis.

Aujourd'hui nous ne nous occuperons pas de ses publications, nous passerons en revue une partie de sa correspondance, dans laquelle respirent la simplicité, la bonté et avant tout le désir d'être agréable.

Sa correspondance avec ses amis est inédite ; dans ses rapports avec Renou et sa famille, nous relèverons ce qui peut intéresser notre Anjou, ce qui tient à notre histoire locale. Notons d'abord que Parmentier faisait de fréquents voyages pour surveiller ses intérêts dans les mines de St-Georges qui furent trop longtemps mal dirigées.

Toute sa correspondance passant par les bureaux du ministre, parvenait ainsi sans frais à Renou. Si une partie

des lettres de Parmentier nous manque, nous pourrions y suppléer par les lettres mêmes de son ami, ou bien à l'aide de simples notes, écrites à la hâte, qui se rattacheront toujours à un point intéressant.

Parmentier n'entretint jamais Renou des questions politiques qui agitaient à cette époque le monde entier; il semble neutre au milieu du flot révolutionnaire; il ne s'attache qu'à une seule chose, à prouver son affection à sa famille, ne parlant jamais de ses intérêts.

Joseph-Etienne Renou était né à la Pommeraye (Anjou) en 1740. Les chances de la guerre le conduisirent en Allemagne. Lors de la guerre de 7 ans dont il fit la sixième campagne avec honneur, blessé sur les bords du Rhin, il demanda un congé de convalescence, pour visiter l'Allemagne et se rendit à Berlin. En 1758 il fut nommé apothicaire en chef de la pharmacie militaire française établie à Berlington et revint à Paris, où il resta quelques années pour achever son éducation et se faire recevoir médecin.

Résidant à la Pommeraye, il épousa mademoiselle Bertrand de La Chenaie. De cette époque (1770 et 1771) date un travail dont le titre n'était pas même parvenu jusqu'à nous. C'est une observation sur une espèce d'épidémie occasionnée par du seigle ergoté tel qu'il a été recueilli dans quelques plaines du bas-Anjou en 1770 et en 1771.

Cette année, écrit-il, les céréales étaient à un prix très élevé et le grain tel qu'il était dans le commerce n'avait rien de différent du seigle ordinaire dont les paysans se nourrissent habituellement. Le pain en était mauvais, d'une odeur désagréable. De suite il avait reconnu que le seigle ergoté était la seule cause de l'épidémie qui régnait à la Pommeraye. Cependant cette espèce de grain monstrueux n'avait jamais produit dans ces contrées aucun mauvais effet connu, quoique tous les ans il se trouvât dans le seigle.

Pour les cultivateurs, cette influence était due au blé *brimé* ou *bruiné*. Renou étudia avec attention les effets produits par l'ingestion de ce seigle. Il avait même vu quelques-uns de ses malades atteints de folie pendant plusieurs mois, les uns ne demandant qu'à courir et à causer, d'autres restant constamment au lit, etc.

Parmentier à cette occasion lui écrivait :

« Je ne sais si votre observation a déjà été faite, mais »
» elle me paraît neuve et peu connue. Elle a d'autant »
» plus de valeur que généralement on ne s'occupe pas de »
» savoir si dans le seigle il y a de l'ergot ou non. Je sais »
» bien que certaines personnes peuvent s'en nourrir sans »
» en être incommodées. Ainsi moi-même, j'en ai mangé »
» sans éprouver aucun dérangement. Cette observation »
» intéressante aurait besoin d'être suivie pour servir par »
» la suite à la solution d'une des questions importantes »
» dont la société royale de médecine s'occupe en ce mo- »
» ment, savoir si l'ergot est véritablement nuisible et »
» l'auteur des maux dont on l'accuse. »

Non-seulement Renou publia cette observation, mais il en publia plusieurs autres sur la médecine, sur l'histoire naturelle, dans les *Récréations physiques économiques*, imprimées à Paris en 1774 par Morel qui était l'ami intime de Parmentier et de Renou. Ensuite une dissertation sur quelques familles sexdigitaires observées en Anjou, prouvant que cette difformité se perpétue dans les familles quoiqu'elles soient alliées avec des personnes qui en étaient exemptes, fut imprimée dans le journal de physique et d'histoire naturelle de l'abbé Rozier en 1774. Ce travail, en raison de son importance, fut reproduit presque en entier dans le dictionnaire de Bomare à l'article *monstre*. Plusieurs autres articles furent également publiés en 1776 dans la Gazette de santé.

Ces différents travaux avaient fixé sur l'auteur l'atten-

tion du monde savant. L'exercice de la médecine à la Pommeraye et le travail de cabinet ne pouvaient satisfaire son ardeur, il lui fallait un autre centre d'activité. Vivre à la campagne au milieu de ses livres, c'était renoncer de bonne heure à une position plus élevée. Aussi Parmentier qui avait apprécié Renou, désireux de donner à la direction de St-Georges-les-Mines un homme sur lequel les intéressés pouvaient compter, le pria d'aller à la mine, de visiter les approvisionnements qui avaient été faits, d'interroger les mineurs, de voir si l'extraction du combustible était réellement faite dans de bonnes conditions, si l'on pouvait ouvrir de nouveaux puits, de s'assurer par lui-même de la différence, de la qualité des diverses veines, d'étudier les travaux projetés sur le canal de Monsieur, qui avait été ouvert par la compagnie comme moyen de richesse pour les mines, attendu que l'exportation en devenait plus facile, enfin de voir s'il était possible de rendre l'entreprise plus fructueuse.

Avant d'admettre Renou à St-Georges-les-Mines comme directeur, le conseil d'administration établi à Paris lui demanda un mémoire détaillé sur les travaux qu'il pouvait y avoir à faire à St-Georges, sur les économies qu'il croyait pouvoir apporter dans sa gestion, en un mot tout ce qu'il entendait faire pour satisfaire les intéressés dont la plupart n'étaient que des bailleurs de fonds sans expérience aucune.

« Nous connaissons vos lumières, lui écrivait-on, et nous ne doutons pas que votre zèle soit égal; il est juste que vous voyiez en nous des amis. Nous sommes en état d'apprécier les services et nous nous ferons un plaisir de les reconnaître. M. Parmentier peut vous assurer de nos intentions.

» En renonçant à continuer votre profession pour les malades mêmes des mines, votre temps ne sera point par-

tagé et vous nous serez également utile. Vous nous donnerez les moyens de tirer du canal, tous les avantages dont il est susceptible, d'ailleurs les mines vous occuperont beaucoup dans le commencement.

» *Les intéressés des mines de Saint-Georges, 1^{er} mai 1777,*

» BARLY, LAVIT, PUISSANT, MORAND.

» N. B. — Nous n'avons pu parvenir à trouver M. l'intendant pour lui demander l'ordre. »

Renou quitta donc de suite la Pommeraye pour gagner St-Georges-les-Mines, grâce aux conseils et à l'influence de Parmentier qui voulait voir ses amis heureux et avait reconnu dans Renou une ardeur, un besoin d'utiliser son zèle en changeant de sphère. Parmi les intéressés se trouvait Pauly qui le connaissait déjà, ainsi que le naturaliste Morand, docteur-médecin et Bayen, apothicaire en chef des armées.

Un an après son installation, des difficultés s'élevèrent, non par suite de sa gestion, mais en raison des travaux que les intéressés faisaient exécuter tout le long du Layon. Il est convenable de remarquer que le canal de Monsieur avait été construit avec une économie mal entendue et ne pouvait remplir qu'imparfaitement le but qu'on s'était proposé : le défaut de largeur des portes des écluses doubles, ne permettait pas aux bateaux de la Loire de remonter le cours du Layon. L'administration par suite de cette faute avait été obligée de faire construire des bateaux plats sur le plan du nouveau directeur; ensuite la forme des écluses à angles droits au lieu d'avoir une forme arrondie demi-circulaire, comme dans les canaux du Languedoc, amenait chaque année des réparations dispendieuses. Il y avait à peine 4 ans que le canal était commencé, il fallait réparer les écluses, ne pas gêner les moulins mus par les courants de l'eau depuis Saint-

Georges jusqu'à Chalennes, et ne pas intercepter les communications qui se faisaient d'une rive à l'autre à l'aide des ponts qui gênaient la navigation. (Voir la note additionnelle sur le Layon.)

Pendant que les ouvriers travaillaient paisiblement au pont du Vésigon, le marquis de la Galissonnière, propriétaire alors de deux moulins qui étaient sur les bords du Layon, craignant de voir, par suite des travaux qu'on exécutait, les meuniers de Chaumont et de Gateau privés d'eau, se porta à des voies de fait contre les travailleurs en méprisant les ordres que le directeur donnait aux ouvriers, bien qu'ils fussent indemnisés.

« Cette conduite, lui écrivait-on de Paris, après les sacrifices considérables que la compagnie avait faits pour l'établissement du canal, n'a pas de nom, aujourd'hui que nous sommes obligés de faire de nouveaux sacrifices pour perfectionner ces mêmes travaux jugés utiles, nécessaires, par M. de Linay ingénieur en chef, nommé par le roi pour veiller à cette construction. La compagnie d'ailleurs avait des droits légitimes pour faire ce qu'elle faisait, des arrêts et des lettres patentes publiées en Anjou et principalement dans tous les lieux riverains du Layon.

» *Les intéressés aux mines de St-Georges-les-Mines,*

» DE CRISSAC, BARLY, LAVIT. »

L'usage de ce canal était de première nécessité, car la houille une fois extraite, devait être transportée au loin, gagner le rivage de la Loire et sa route la plus directe était le Layon canalisé, c'est à dire approprié à un transport journalier à l'aide de grands bateaux plats, dépenses importantes qui grevaient le budget des intéressés. D'après le procès-verbal de réception de l'ingénieur, on avait

dépensé 960,000 fr. et les travaux qui restaient à faire s'élevaient à 213,000 fr.

A cette époque (1779), comme toujours, on avait besoin de faire l'extraction du charbon avec économie; pour cela seulement, on dépensait tous les ans 80,000 fr. dont il fallait faire les avances, ensuite renouveler de temps en temps le matériel. Toutes ces charges obligeaient le conseil d'administration à fermer les oreilles aux demandes réitérées de leur directeur dont la position bien précaire laissait beaucoup à désirer.

Le confident fidèle de Renou était naturellement Parmentier; c'était lui qui relevait son courage, lorsqu'il voyait que le conseil ne voulait pas suivre ses inspirations; aussi chacune de ses lettres était bien venue, gardée avec soin, classée par ordre de date, souvenir affectueux qui nous permet aujourd'hui d'envisager la vie de Parmentier sous un nouveau point de vue.

M. Pia, l'un des associés, pendant son séjour chez Renou, avait reconnu en lui toutes les qualités qui font un bon directeur : activité, loyauté, connaissances, etc., mais une fois rentré à Paris, ses idées se modifièrent au contact des intéressés à la mine.

« Il faut que je renonce, mon ami, à l'espoir de joindre M. Ducouëdic. Voilà trois fois depuis huit jours que je me transporte inutilement à sa demeure. Cependant si pour vos intérêts il est nécessaire que je l'entretienne, j'irai m'installer dans son quartier 24 heures. J'ai appris par M. Pia qu'il n'y avait rien de fait avec lui, et que selon toute apparence on ne ferait rien. Ce monsieur Pia, tout honnête qu'il soit, semble avoir été tourné par ses co-associés contre vous; il prétend que vous n'avez pas cessé de le tourmenter pour augmenter votre traitement, lorsque vous étiez assuré que l'affaire les ruinait. Je suis très disposé à ne plus tenter de les remercier par les bonnes

raisons que je pourrais leur opposer : toutes ces compagnies formées à Paris pour tirer de leurs mines les plus grands avantages sont composées de membres si bornés, si stupides, qu'elles finissent toujours par une catastrophe. Je désirerais bien qu'il fût possible de trouver un autre genre d'occupation conforme à vos goûts et qui vous dédommage complètement des misères que vous a fait éprouver le charbon de Saint-Georges. Il faut nous voir à Paris et arrêter un moyen de vous dédommager s'il est possible. Je le répète, tout ce que vous avez éprouvé de contrariété et de désagrément me chagrine beaucoup.

» J'ai lu avec plaisir et fait lire à de bons citoyens l'utile ouvrage de l'excellent curé votre ami. Il faudrait être ennemi des hommes pour désapprouver ces vues et ces réflexions. Je lui en fais mes compliments et remerciements. Je vous embrasse et vous réitère l'assurance de l'amitié inviolable avec laquelle je suis, mon cher Renou,

» Votre affectionné,

» PARMENTIER. »

» J'embrasse votre digne et aimable femme. Ma sœur me charge de vous dire un million de choses à l'un et à l'autre. Je suis fort occupé maintenant du blé de Turquie et de la culture des pommes de terre. Mes plantations se ressentent un peu de la sécheresse extrême qui règne en ces parages. »

Aussitôt que Parmentier, malgré ses nombreuses occupations, ses voyages, l'administration des hôpitaux, la surveillance des fournitures des médicaments, trouvait un instant, il le passait dans son cabinet, rédigeait les écrits qu'il destinait à l'impression, sans oublier sa correspondance avec ses amis. Aussitôt qu'un de ses travaux avait vu le jour, de suite il le faisait passer à Renou. Aussi le 2 juin 1788, il lui écrivait :

« Mon ami ,

» Vous connaissez quels sont vos droits sur mes productions ; votre amitié les rend auprès de vous plus intéressantes qu'elles ne sont réellement , et ce sentiment semble occuper le public envers moi, car il a la bonté de m'accorder l'indulgence dont j'ai besoin pour mettre chaque année sous ses yeux le fruit de mes occupations. Je vous ai écrit dernièrement les reproches que vous méritez à l'égard du silence que vous avez gardé sur le compte de votre très aimable femme.

» Ne doutez jamais de l'amitié inviolable avec laquelle je suis votre dévoué,

» PARMENTIER. »

Ainsi Parmentier avec sa bonté ordinaire, reconnaissait que son ami était indulgent ; mais que le public l'était encore pour lui. Sa position, à la tête des pharmacies des armées, son séjour au milieu du quartier général à Rennes, peu éloigné des mines de St-Georges où l'appelaient ses intérêts et le bonheur de voir un de ses amis lui firent désirer de venir à Angers, ayant réussi à esquiver, comme il l'écrit, le voyage de Brest.

« Le 3 octobre 1780.

» Si j'étais allé à Brest, il m'aurait été impossible d'effectuer le projet que j'avais formé en quittant Paris de n'y rentrer qu'après vous avoir embrassé. Si l'aspect du plus fameux port de France et l'appareil d'une flotte prête à mettre à la voile pour le Nouveau-Monde m'intéressent infiniment moins que les mines de St-Georges, vous devinez bien quel peut en être le motif. J'ai besoin de quelques instants de repos que vous et mes affaires me feront trouver trop courts : mais le moyen d'en prolonger la durée est de venir le goûter dans le sein de l'amitié. Je compare l'attente du plaisir que va me procurer le spectacle

de votre ménage à celle d'un homme longtemps expatrié pour courir les hasards de la fortune et qui est sur le point de revenir au milieu des siens avec la certitude d'en être accueilli et aimé. Je suis continuellement avec vous depuis qu'il a été décidé que le quartier général était licencié, et j'aurais volontiers pris sur-le-champ la route de Nantes s'il ne me restait pas quelques devoirs à remplir auprès des généraux qui m'ont amené ici. Je serai donc à Angers le mercredi onze, le matin, à vos ordres. J'ai une chaise de poste et je descendrai à l'auberge de St-Julien que l'on vient de m'indiquer.

» Je remets à vous dire mille choses qu'une simple lettre ne peut jamais exprimer.

» Votre affectionné, PARMENTIER.

» Rennes, 3 octobre 1780. »

Arrivé à Angers, il se rendit à St-Georges, reconnut l'état de la mine, aida le directeur de ses conseils, et là enfin passa quelques jours au milieu d'une famille qui l'aimait. Pendant son séjour, Renou n'avait pas manqué de lui faire le tableau le plus fidèle de sa position, de ses angoisses, de ses craintes, en l'intéressant aux idées nouvelles qui germaient et qu'il ne pouvait faire fructifier; la routine était pour lui une chaîne trop lourde, ne devant agir que d'après les ordres formels de l'administration qui ne voulait pas sortir du cercle vicieux dans lequel elle était enfermée depuis longues années.

Parmentier aussi s'occupait des intérêts des sociétaires, c'était son devoir, car une fois rentré à Paris et en rapport journalier avec les administrateurs, il était plus facile au directeur d'obtenir ce qu'il demandait. Une fois qu'il eut pris connaissance de toutes les réformes que Renou voulait établir soit pour l'extraction de la houille,

sur son transport, sur les approvisionnements, sur l'outillage, Parmentier lui adressa la lettre suivante :

« Paris le 22 octobre 1780.

» Je n'ai pu voir, mon ami, un seul de vos intéressés. Les affaires qui m'attendaient ne m'ont pas encore laissé le temps de respirer. J'espère cependant être rendu à moi-même vers la fin de cette semaine. Croyez que je n'oublie pas la *mouture économique* (1) et tout ce qui peut vous intéresser. J'ai remis au postillon de la première poste de Saumur un paquet que j'ai adressé à l'auberge où nous avons couché. J'en ai besoin dans ce moment. Renvoyez-le moi à l'adresse que je vous ai indiqué, et n'oubliez pas surtout de renouveler à votre très chère femme les assurances de la plus tendre amitié avec laquelle je suis pour la vie votre affectionné camarade. Ma sœur vous dit à l'un et à l'autre mille choses.

» Votre affectionné camarade,

» PARMENTIER. »

Au milieu des occupations sérieuses, l'homme a besoin de distractions. Cette surveillance de tous les instants laissait à Renou le temps de s'occuper d'histoire naturelle, d'industries. D'abord, il avait cherché le moyen d'enlever le soufre, le sulfure de fer à la houille, soit par l'action du feu, soit à l'aide d'une humidité plus ou moins prolongée, d'utiliser les résidus de la houille, d'en faire de la braise pour la forge et le chauffage.

En correspondance avec les savants intéressés aux mines, il ne manquait pas l'occasion de leur être agréable.

(1) A l'aide de la mouture économique de Parmentier, on obtenait 1/16 de plus de farine, ce qui détermina le gouvernement à établir une école de boulangerie et à envoyer Parmentier en Bretagne, en Picardie et ailleurs prêcher les avantages de sa méthode.

Aussi il fit passer au docteur Morand une collection de houille prise dans chaque veine, les fossiles ou impressions qu'il y rencontra. De plus, cet intéressé à la mine de St-Georges lui demanda pour sa collection de minéralogie des têtes de femmes, expression assez singulière qui a besoin d'explication. Les observations de Renou durent profiter à son correspondant, car quelques mois après il publia le catalogue de sa collection et un ouvrage sur l'art de faire la braise.

L'année dernière en visitant St-Georges-les-Mines, nous avons été étonné de rencontrer une grande quantité de nodules de carbonate de fer et de manganèse, sans usage chez nous, tandis qu'en Angleterre on s'en sert pour fabriquer du fer. Les mineurs les appellent des *têtes de clous*. Certainement l'expression de Morand, toute triviale qu'elle est, ne désigne donc que ces modules qu'on trouvait également à cette époque dans la mine exploitée non loin de là, à Concourson.

Un premier plan de la mine avait été fait en 1757, à partir des bâtiments occupés par le directeur, près de l'endroit où le Layon commence à s'éloigner pour former une espèce de cercle. Les puits qu'on y exploitait à cette époque sont totalement abandonnés (1). Le solitaire, le puits Morand, le puits Puissan et le puits Beaujean en 1780, fournissaient à eux seuls tout le combustible qu'on pouvait extraire.

Renou avait dressé le plan de la mine et l'avait envoyé à l'administration qui pouvait ainsi suivre les travaux qu'on exécutait. Morand, naturaliste et désireux de posséder ce plan qu'il avait vu sur le bureau de la Compagnie, le demanda de nouveau au directeur, disant qu'une simple

(1) Les puits Hardoin, de la Busse, de la Bretonnière, du Pommier, de Bigot, de l'Hirondelle, de la Bigotelle et le puits Gourion.

copie à l'encre lui suffirait avec quelques observations générales. « Vous savez, lui dit-il, que je reçois vos lettres franches sous l'adresse de M. Porteau, premier secrétaire de M. Ancelot, ministre, mais je vous observerai que sur votre plan les couches de houille sont presque perpendiculaires, tandis que dans l'ancien plan elles sont en plateaux (à plat), différence essentielle que je ne comprends pas. »

Cette différence que le naturaliste avait remarquée tenait à ce que Renou avait le premier fait connaître la disposition anormale des couches de ce bassin ; ce qui a également fixé l'attention de M. Elie de Beaumont, et qui lui a servi à classer ce bassin dans le terrain de transition, tandis que celui de Minier qui a longtemps figuré sur la même ligne appartient réellement à une époque beaucoup plus récente.

Si d'une part Parmentier avait des intérêts dans l'affaire des mines, il ne s'en occupait pas moins de publier tout ce qu'il savait et qui pouvait être utile au public. Cette année (1781) voulant faire parvenir à Renou un ouvrage qui venait de paraître, il l'avait remis à *Astuc*, également intéressé dans la mine et qui venait à St-Georges au moment où il partait pour l'Alsace dont il ne devait être de retour qu'à la fin de juin.

« 24 mai 1781, aux Invalides.

» Ecrivez-moi cependant afin que je puisse tirer parti d'une conversation que je médite avec les intéressés en particulier et ensuite lorsqu'ils seront rassemblés, car j'ai grande envie de vous embrasser ici et de vous entendre discuter vis-à-vis des objets dont les plus entendus n'ont que des idées confuses. »

Son voyage se prolongea beaucoup plus qu'il ne le dé-

sirait. A son arrivée Parmentier apprend que Renou avait été malade.

« 5 septembre 1781.

» Je suis fort inquiet, dit-il, de votre santé, je crains que vous ne soyez encore malade. M. Astuc m'a annoncé que le canal était vendu et que cette affaire complètement finie, la compagnie plus contente s'occuperait de l'amélioration de votre existence. En attendant il est d'avis que vous exécutiez votre projet de *four à chaux* sous le nom d'un autre, étant indigné comme moi des obstacles qu'on apporte à votre proposition. Je ne vous parlerai pas science aujourd'hui, mais dites-moi bien vite comment vous vous portez. »

On entrevoit facilement que la position du directeur était loin d'être sans désagrément pour lui comme pour ses prédécesseurs : mais Parmentier de son côté était l'agent le plus zélé et le plus intelligent des intéressés. Astuc lui-même qui avait passé quelque temps à St-Georges avait reconnu que toutes les améliorations que Renou proposait devaient se faire, mais la compagnie n'acceptait pas d'un seul trait toutes les innovations, toutes les améliorations qu'on lui proposait.

Un traité sur les disettes venait de paraître. L'auteur, comme d'habitude, le fit parvenir aussitôt à son ami qui devait au hasard de ne pas l'avoir reçu, bien qu'une première fois il lui eût été adressé. Parmentier continuait à marcher droit à son but, jamais ébranlé par les difficultés suscitées par la malveillance, la jalousie de quelques savants, de quelques industriels à qui il portait ombrage. On alla même jusqu'à critiquer son style, qui manquait de méthode; si on avait osé, on eût nié les faits qu'il avançait si tant de fois déjà la balance ne fût tombée de son côté, pour laisser bien loin derrière lui une foule d'envieux.

Renou ayant appris que l'ouvrage de Parmentier était destiné à faire son chemin, le lui réclama ; aussi il reçut la lettre suivante datée du 22 janvier 1782 :

« Mon cher ami ,

» Il paraît que vous n'avez pas reçu mon dernier ouvrage sur les disettes, vous à qui un de mes premiers exemplaires était destiné. Je vais faire en sorte de trouver une occasion de vous l'envoyer sûrement avec d'autres brochures analogues qui ont été publiées avant ou après. J'y joindrai du biscuit de mes pommes de terre dont je viens d'expédier plusieurs quintaux pour les îles du Vent et sous le Vent par ordre du ministre de la marine. Mon vœu serait qu'on tentât quelques expériences en Amérique sur les patates. Peut-être sont-elles également susceptibles de la panification, de même que les ignames, racines fort communes dans ces contrées et dont les habitants ne jouissent pas plus d'un mois ; parce que passé ce terme, elles pourrissent. Or, mon procédé en étendant la durée de ce bienfait de la nature, mettrait les colons à l'abri des disettes fréquentes qu'ils éprouvent lorsque les hasards de la mer, une guerre ou une tempête interceptent toute communication avec l'Europe.

» Votre affectionné ami, PARMENTIER.

» Aux Invalides, 22 janvier 1782. »

Renou crut agir en ami sincère, en relevant quelques erreurs que contenait la lettre de Parmentier ; peut-être ne vit-il là qu'un peu d'exagération de la part de son auteur, en soutenant que la racine d'igname ne pouvait se conserver. Il lui répondit qu'un auteur, qui donne la description de la racine de l'igname, en Amérique, avait effectivement reconnu quelque analogie avec le tubercule de la pomme de terre, tant pour la culture que pour l'usage culinaire ; mais que l'auteur du Voyage aux îles de l'A-

mérique, dit que ce *fruit* peut se conserver au contraire des années entières, sans se gâter et sans rien perdre de sa bonté.

Parmentier était fréquemment en voyage, aussi en son absence un de ses amis, Bayen, apothicaire-major des armées, ancien compagnon d'armes de Renou, crut devoir dans son intérêt, lui adresser la lettre suivante :

« Paris, le 26 mars 1782.

» Monsieur Renou,

» Quoique je n'aie pas l'honneur d'être en correspondance avec vous, vous ne trouverez pas mauvais si, en l'absence de M. Parmentier, je prends la liberté de vous instruire de ce qui se passe ici, relativement aux houillères de Saint-Georges dont vous avez la direction. Cet objet vous intéresse de trop près pour que je néglige de vous écrire. Peut-être en êtes-vous déjà prévenu. En ce cas, j'aurai du moins trouvé l'occasion de vous témoigner combien je prends part à ce qui peut vous être avantageux.

» Hier, M. Pia est venu me voir, et entre autres choses m'a dit, qu'il venait de se défaire des actions qu'il avait dans les mines de Saint-Georges. Je lui en faisais mon compliment, lorsqu'il m'a appris que toute la compagnie en faisait autant, que la concession et tout ce qui lui appartenait, avait été cédé à *M. le prince de Guémenée*.

» J'ai sur-le-champ pensé à vous, Monsieur. Je lui ai demandé si vous étiez prévenu de ce changement ; il m'a répondu que non, parce qu'il n'était pas dans l'habitude de vous écrire, mais qu'en revanche il avait dit à M. Marchand (je crois), intendant du prince, tout le bien de vous, qu'il lui avait peint votre zèle, votre intelligence dans les travaux, votre exactitude, votre goût pour le travail et surtout votre probité, et que ce même intendant lui en

avait témoigné sa reconnaissance, et lui avait promis qu'il ferait ses efforts pour que vous voulussiez vous attacher au prince, qu'au reste il aurait occasion de vous voir avant peu.

» Je vous prévient donc, Monsieur, que cet intendant est au moment de partir pour la Bretagne, et qu'à son retour il passera par Saint-Georges. Je désire fort que ma lettre vous soit remise avant son arrivée chez vous, et que vous puissiez faire avec lui, ou ce qui est la même chose, M. le prince de Guémenée, des arrangements encore plus avantageux que ceux que vous avez avec la compagnie.

» J'ai l'honneur d'être votre obéissant serviteur,

» BAYEN,

» apothicaire-majer de l'armée (1). »

» Je ne sais si vous êtes instruit que votre ami Parmentier est en Bretagne. Selon toute apparence il ira vous voir.

» Si vous m'honorez d'une réponse, je vous prie de l'adresser sous double enveloppe, à M. de Charrin, commissaire-ordonnateur des guerres à la cour. »

Ainsi, lorsque Parmentier était absent, ses amis, qui connaissaient toute l'affection et l'intérêt qu'il portait à Renou, lui écrivaient, et son retour aux mines avait un but, de s'initier plus intimement à tout ce qui se faisait là, sous la direction de son ami, et surtout de voir si le bien-être des ouvriers avait été amélioré, comme il le manifestait dans une de ses dernières lettres.

(1) Bayen était de Châlons-sur-Marne; il suivit le cours de Rouelle et de Charas, fit l'expédition de l'île Minorque, comme pharmacien en chef, en 1755, puis il passa à l'armée d'Allemagne, pendant la guerre de Sept ans. Il s'occupa de minéralogie, de la composition de l'étain, des serpentines, des jaspes, et malheureusement avant de mourir il brûla tous ses manuscrits.

Parmentier, au lieu de rester à Nantes, se dirigea de suite sur Saint-Georges, accompagné du directeur général des hôpitaux militaires. Renou était venu à Angers recevoir les invités qui, d'avance, avaient accepté tous ses arrangements pour faire le voyage.

De retour à Paris, et après avoir expédié de nombreuses affaires, que son séjour aux mines avait retardées, Renou reçut une lettre de son ami qui devait le tranquilliser.

« Je n'ai pas perdu mon temps pour l'abbé Bonneval. Son confrère, l'abbé d'Espagnac, s'est chargé de la note et de ma recommandation, mais deux fois il m'a assuré ne pas l'avoir rencontré. Comme je me trouve forcé de partir dans l'instant pour me rendre aux portes de Genève, où 6000 Français s'assemblent, ma sœur est instruite de tout, et verra à ma place l'abbé d'Espagnac, et elle vous rendra compte du succès.

» J'ai vu aussi MM. Astuc, qui ont dit à M. Marchand que sans vous l'affaire des mines ne valait absolument rien, qu'il fallait vous intéresser, augmenter votre traitement, etc., etc.

» Aux Invalides, 25 mai 1782.

» PARMENTIER. »

Ainsi, tous les intéressés reconnaissaient la nécessité de garder le directeur, sauf un seul, Pauly, qui contre-barrail toujours les bonnes intentions, les améliorations que Renou voulait faire accepter par l'administration.

Pour la première fois, nous avons parlé de la sœur de Parmentier qui le secondait si heureusement, étant pénétrée, comme lui, de vues philanthropiques et désintéressées. Pendant son absence elle devenait son secrétaire; elle veillait aux intérêts qui étaient en réalité les siens, ceux de ses enfants, qui regardaient Parmentier comme leur père, usant de toute l'influence et de la considé-

ration attachées au nom de son frère, pour obtenir aide et protection des personnes qui, par leur position, pouvaient rendre quelques services aux amis de son frère, et qui de droit devenaient des amis communs.

Elle savait avec quelle impatience Renou attendait une réponse, voulant à tout prix changer de position, pour se livrer à l'agriculture. Ce projet, tout anormal qu'il nous paraît, devait sourire à Parmentier, persuadé que la culture de la *solanée* se ferait heureusement entre ses mains intelligentes, que lui aussi ne manquerait pas de chercher à détruire les préjugés du public, à savoir que la pomme de terre engendrait la lèpre. Parmentier eût été trop heureux si, dans la carrière brillante qu'il avait parcourue, il n'avait pas rencontré une opposition systématique à ses idées, ayant eu à lutter contre la mauvaise foi, la prévention, l'ignorance même de ses nombreux détracteurs, mais le *bonhomme* avait seul raison.

Le directeur, malgré lui, restait attaché à Saint-Georges, car la sœur de Parmentier, après avoir vu l'abbé de Besval, qui avait quelques propriétés en Anjou, lui écrivit :

« En l'absence de mon frère, j'ai été le lendemain de son départ trouver l'abbé de Besval ; M. l'abbé d'Espagnac lui avait parlé la veille en votre faveur et voici sa réponse : — « J'ai perdu à la vérité mon fermier, sa veuve et ses parents ne se soucient pas de garder le bail. Cependant ils consentent maintenant à finir les six années ; vous voyez, Madame, que je n'ai besoin de personne en ce moment. »

» Votre très humble et très obéissante servante,

» PARMENTIER-MONJAU.

» Aux Invalides, le 1^{er} juin 1782. »

Au milieu de ses pérégrinations sans cesse renouvelées,

Parmentier pensait à tout ce que Renou lui avait confié pendant son séjour aux mines ; il ne lui écrivait pas aussi souvent qu'il eût voulu le faire, mais il savait au besoin trouver un moment pour s'occuper de ses peines domestiques, en causer avec lui, et relever son courage qui paraissait faiblir, au moment où la mort venait de frapper un de ses enfants.

« Il y a longtemps, écrivait-il de Genève, que je vous dois une réponse ; elle n'a été différée que par l'espérance où j'étais de vous la faire à Paris, mais mon séjour ici s'étant prolongé plus que je ne pensais et ne voulais, je ne quitterai pas cette République sans vous écrire deux mots. Instruit que M. Bayen allait à Nantes avec M. Vin-del, je n'ai pas manqué de lui témoigner toute l'envie que vous aviez de le recevoir aux mines. Il m'a bien mandé qu'il se mettait en route le 15 du mois passé, sans parler de ses projets. Tout ce que je sais, c'est qu'il doit être à Paris les premiers jours de septembre, d'où je conclus qu'il n'aura guère le temps de s'écarter du grand chemin.

» J'ai grande envie, mon ami, de savoir tout ce qui s'est passé parmi les intéressés, depuis que M. Marchand est presque devenu le propriétaire de vos mines. Si ma lettre écrite à la cour au sujet de mon rappel, produit l'effet que j'en attends, je serai sous quelques jours dans la capitale, et alors vous pouvez compter que vous ne tarderez pas à en être instruit. Informez-moi de la santé de votre excellente femme.

» Votre ami dévoué, PARMENTIER.

» Genève, ce 2 septembre 1782. »

Lorsqu'une lettre de Parmentier nécessitait une réponse catégorique, Renou, à la suite de la lettre de son ami, écrivait sa réponse sur le folio même.

« Mon ami,

» Je vous ai écrit par M. Pauly, qui s'en retourne à

Paris. Je ne me croyais pas aussi près d'éprouver un nouveau malheur en perdant encore un de mes enfants, le 20.

» Je n'ai pas vu M. Bayen; quand vous verrez MM. les intéressés, sans doute qu'ils mettront en usage leurs promesses. Ils ont dans ce moment ici, le ci-devant garde du corps, de la connaissance de M. Astuc qui, sans avoir d'intérêt fondé dans l'affaire, n'en coupe et tranche pas moins comme il lui plaît. Vous savez dans quelle malheureuse situation je me trouve, à laquelle il a affiché la plus dure insensibilité; il vient d'ordonner de détruire les travaux sans me consulter, et sans que je sache où cela aboutira. Ce que je sens, c'est naître un dégoût bien grand pour une affaire qui n'a presque encore procuré que du travail, et qui n'aura pour moi qu'une terminaison fâcheuse, malgré tout l'attachement que j'ai toujours eu à son succès; mais je suis sûr que c'est un moyen pour M. Astuc, de faire nommer son protégé à ma place.

» Il récoltera ce que j'ai semé.

» Votre sincère ami, RENOÜ.

» Aux mines, le 26 septembre 1782. »

M. Pauly, secrétaire ordinaire de la reine, pendant son séjour aux mines, s'était entendu avec Renou pour l'établissement d'un four à chaux, sur le bord même du canal. L'entretien du bassin nécessitait le transport d'une grande quantité de chaux; il était de bonne administration d'utiliser le calcaire qu'on avait sous la main; les intéressés en particulier, paraissaient approuver ce projet. Chaudefonds, près du Layon, était l'endroit le plus proche et le plus convenable.

Enfin le directeur, bercé continuellement d'espérances et de promesses qui n'avaient jamais aucun effet, après avoir traité pour tout ce qui regardait cette affaire, fut

obligé de l'abandonner, de payer de ses propres deniers les indemnités qu'on lui réclama (1920 fr.).

Parmentier comprenait la position délicate de Renou, le mécontentement qu'il devait éprouver, et s'en inquiétait en voyant tous les malheurs fondre sur lui.

« J'étais vivement touché de tous les malheurs que vous avez éprouvés coup sur coup; je pense qu'ils sont finis, que votre chère femme et l'enfant sur lequel vous aviez des craintes, sont promptement rétablis, et que la possession paisible de ces biens va vous consoler de ceux que vous avez perdus. »

« Je voudrais en vérité, lui écrivait-il, que nos premières places des hôpitaux fussent plus honorables, plus lucratives, et en même temps plus conformes à vos goûts. Je vous en proposerais une pour vous tirer de l'endroit où l'air paraît malsain.

» A peine ai-je été de retour de Genève, qu'il m'a fallu partir pour la Picardie, où j'ai été ouvrir un cours de boulangerie, que l'intendant vient d'établir. A mon arrivée de ce nouveau voyage, j'ai appris la banqueroute du commissaire général. Avant de vous répondre, j'ai cherché à avoir des détails sur cet événement qui pouvait vous intéresser. Tout ce que je sais, c'est que les créanciers ont ordre d'apporter copie de leur contrat, avec les pièces qui puissent justifier que la valeur a été remise en argent ou en bons effets. Or, on m'a dit et plusieurs membres de votre compagnie me l'ont confirmé, que par cet arrangement la perte ne serait pas aussi considérable qu'on l'avait d'abord appréhendé, vu qu'un très grand nombre de personnes ont des premiers sous-titres suffisants. Au reste, je crois que le plus grand bonheur de M. Pia, qui est un de ceux qui ont cédé leur intérêt, serait de perdre plutôt moitié, que de rentrer dans une affaire qui, d'après son opinion, ne vaudra jamais rien.

« Si j'eusse été sur les lieux lorsque M. Bayen est parti pour Nantes, j'aurais exigé qu'il vous allât voir; il a pour vous tous les sentiments que vous méritez.

« J'ai rencontré les *Astuc*, qui ont continué de me chanter vos louanges à l'ordinaire, sans me parler du garde du corps dont vous vous plaignez; peut-être sont-ils persuadés que je suis instruit aussi bien qu'eux, de ce qui se passe chez eux. Au reste, ils sont maintenant dans un si grand embarras, que je n'ose leur reprocher la lenteur qu'ils mettent à réaliser les promesses qu'ils m'ont faites et à vous; patientez encore, mon ami, ne vous découragez point, je me flatte que l'avenir sera plus heureux.

« Je vous ferai passer mon mémoire sur le commerce des farines.....

« Votre affectionné camarade, PARMENTIER.

« Aux Invalides, le 1^{er} octobre 1782. »

Non-seulement Parmentier souhaitait que Renou revînt auprès de lui, mais sa sœur s'était encore adressée à M. Lévêque, pour lui procurer une position honorable et conforme à ses goûts.

Sa santé était mauvaise, fatigué par les courses, les travaux qui se succédaient.

« Quittez bien vite, lui disait-il, ce pays des mines, mon ami, son séjour ne paraît pas convenir à votre santé, et à celle de votre famille. En nous abouchant ensemble, il nous sera possible de trouver autre chose qui remplace ce que vous devez sacrifier pour votre tranquillité et votre conservation. Je ne serai pas sans inquiétude sur ce qui vous appartient, tant que je ne saurai pas que vous respirez un autre air. Je pars pour un mois, etc., etc.

« Votre ami, PARMENTIER.

« Aux Invalides, 24 octobre 1783. »

Renou aurait quitté de suite la direction des mines, s'il

avait eu l'espérance de se rapprocher de Parmentier. Il était convaincu, d'après ce qui s'était passé, que l'administration s'occuperait de le remplacer à la fin de l'année; il le souhaitait du reste, car les visites fréquentes des députés, de M. Ducouédic en particulier, que le conseil envoyait à Saint-Georges, étaient une charge pour le directeur, dont on ne voulait lui tenir aucun compte. Avec lui, ces envoyés étaient toujours de son avis; puis une fois qu'ils avaient rendu compte de leur mission à l'administration, il n'en entendait plus parler.

Enfin (le 18 novembre 1783), il prévint Parmentier qu'il ne pouvait quitter l'Anjou que dans le printemps prochain. Un mois après il tenait le même langage : « Mon adversaire, lui disait-il, a tellement agi auprès de la compagnie, que je ne reçois guère que des mortifications. C'est affaire bien entendue, je rends mes comptes, et je retournerai à la Pommeraye. Si vous avez occasion de voir quelques intéressés, ils vous diront, sans doute, dans quel état je suis ici, que je refuse tous les paiements sans exception. J'ai cependant pour 100 mille écus de marchandises à vendre; mais ici on a dégoûté les acheteurs, de là résulte un état de détresse dont je n'ai pas besoin de vous entretenir. »

Pendant les sept années que notre compatriote avait dirigé les travaux de la mine, l'extraction avait progressé (1), ainsi que la vente; les livraisons à l'Etat avaient été faites

(1) L'extraction avait été :

En 1777, 326,224 busses, vendues 235,208 fr. 12 sous 4 deniers.

L'extraction avait coûté 182,778 fr. 18 sous 3 deniers.

1778, 402,405 busses.

1779, 617,709 busses.

A la marine de Brest, Lorient, Rochefort, on livrait, tant en grain qu'en roche, en moyenne 14,000 busses.

avec toute la satisfaction possible. Il avait été obligé d'établir près des ateliers, une fonderie de suif, une clouterie, tout cela en vue d'économies dont on ne voulait pas lui tenir compte.

Rentré à la Pommeraye pour exercer la médecine, il ne jouit pas longtemps du repos qu'il ambitionnait; il fut nommé en 1795, commissaire du directoire exécutif près de l'administration municipale du canton de Montglone.

Depuis longtemps les événements politiques qui devaient modifier l'Etat marchaient à grands pas; l'on fit un appel pour remplir les cadres du corps médical des armées.

La correspondance de Parmentier continuait. Attaché aux hôpitaux militaires ainsi que Bayen, il lui fut très facile d'obtenir pour son ancien compagnon d'armes, un diplôme de pharmacien des armées de l'Ouest, qu'il reçut quelques années plus tard.

« Je crois, mon ami, lui écrivait Parmentier, vous avoir informé moi-même de mon retour à la santé, en vous invitant à venir nous voir. Vous m'apprenez que vous ne passerez pas le printemps sans faire ce voyage. Je m'en réjouis. Nos associés aux mines sont dans l'enchantement de leur nouveau directeur et vous pensez que cet enthousiasme ne peut s'exprimer sans faire rejaillir sur vous tous les défauts de succès arrivés à l'entreprise. M. Bayen qui entend toutes ces choses me les redit et je mets à notre entrevue le moment de l'éclairer à l'égard de la bêtise et des faux raisonnements qui animent la compagnie. »

Nommé pharmacien aide-major de l'armée de l'Ouest à la suite des armées, il quitta St-Florent où il résidait, chargé de visiter les hôpitaux militaires de Nantes, de Vannes, d'Ancenis et de Rennes, etc., et les mesures qu'il prit étaient approuvées par le conseil de santé. Aussi lui écrit-on le 7 fructidor an III (1794) :

« *Le Conseil de santé au citoyen Renou, pharmacien en chef de l'armée des côtes de Brest, à Rennes.*

» Nous avons reçu, citoyen collègue, votre lettre en date du 21 thermidor. Nous applaudissons aux mesures de service que vous avez prises tant envers le citoyen Mangeot qu'à l'égard des citoyens Fouques, Caignon et Olivier. Nous vous invitons très instamment à nous faire parvenir dans le plus bref délai l'état nominatif de tous vos collaborateurs. Dans une circulaire que vous recevrez incessamment, vous connaîtrez les motifs de notre demande et du besoin de nous le faire parvenir très exactement et très promptement.

» Salut et fraternité.

» PARMENTIER, COSTE, DAIGNAN, SANCEROTTE,
PINOUX ET BRONGNIART. »

Outre les visites fréquentes que Renou devait faire dans les hôpitaux, il s'assurait de la régularité du service, de la qualité des médicaments, de l'instruction tant des officiers de santé que des pharmaciens dont un grand nombre n'était que commissionné; leur éducation étant à peine achevée, il crut qu'il était nécessaire de coopérer autant qu'il le pouvait, à l'instruction des jeunes confrères. Le moyen le plus convenable était d'établir entre tous les officiers de santé et les pharmaciens une association dont il avait rédigé le programme et dont le but principal était d'étudier les améliorations que l'on devait faire dans le service des hôpitaux militaires en campagne, de faire des lectures choisies sur les objets intéressants de la science, enfin de faire connaître à la conférence tout ce qui pourrait être utile aux jeunes médecins et aux pharmaciens.

Appelé fréquemment à Nantes pour le conseil général de santé, il lui était plus facile alors, en raison des nom-

breux hôpitaux qu'il devait y avoir dans cette ville (au nombre de 11) d'établir les conférences (1793), comme le premier pharmacien, bien qu'il n'eût que le titre d'apothicaire provisoire, le moteur, pour ainsi dire, de cette association. Le jour de l'ouverture de la première réunion il prononça le discours d'entrée :

« Frères et amis, ne sommes-nous pas les dépositaires de la science mère de tous les arts? Les pharmaciens sont possesseurs du flambeau avec lequel se découvrent les secrets les plus cachés de la nature; de nos laboratoires sont sorties les découvertes les plus importantes de la physique. Au milieu des camps, au milieu des armées, lorsque les hommes sont acharnés à se détruire, ne conservons-nous pas ce sentiment de bienfaisance et d'amour de nos semblables, qu'il est si doux d'exercer envers des frères? L'humanité est gravée dans nos cœurs...

» Notre zèle ne doit pas avoir de bornes. Faisons donc tous nos efforts pour donner une plus grande latitude aux fonctions bienfaisantes qui nous sont départies et perfectionner les moyens que nous connaissons déjà. Tout ce qui peut tendre à corriger ou à perfectionner quelque'un des arts en relation avec la chimie, tout ce qui tient à la salubrité des villes et des habitations, tout est de votre ressort, frères et amis, doit être soumis à votre examen »

L'année suivante (1794) il devint pharmacien en chef, devant principalement surveiller les hôpitaux ambulants qui étaient sur les bords de la Loire en y comprenant ceux d'Angers.

Renou s'adressa à Parmentier pour obtenir un congé. Il reçut la réponse suivante :

« Je ne puis, mon cher ami, faire pour vous tout ce que je désire. J'ai fait un rapport pour que le congé que vous demandez vous soit accordé, car toutes les pétitions

nous reviennent et quand les bureaux répondent, c'est toujours d'après notre avis. Si vos affaires cependant réclament impérieusement votre présence, mandez le moi, afin qu'on propose votre licenciement, car l'inspecteur me reproche toujours de soutenir envers et contre tous un fonctionnaire qui n'est jamais à son poste. S'il m'est possible de vous procurer l'indemnité, je le ferai avec grand plaisir.

» Accablé par le travail et mille tracasseries, je n'ai que le temps de vous renouveler mille assurances d'amitié.

» PARMENTIER.

» J'embrasse votre citoyenne. »

Mais comme des intérêts personnels le retenaient quelques jours à St-Florent, il reçut du citoyen Fleury le billet suivant (sans date) :

« Ton devoir, la loi, ton souverain, t'ordonnent de retourner à ton ancien poste d'où tu es sorti, je ne sais comment. Il n'y a point à Ancenis de pharmacien de première classe. Il faut absolument un homme comme toi pour surveiller le service, si près de l'ennemi. Je t'invite donc au nom de la loi de partir incessamment pour reprendre tes anciennes fonctions dans le lieu que tu as choisi toi-même autrefois : tes dernières fonctions provisoires ont cessé dès ce moment que je suis arrivé jusqu'à ce que la loi ait parlé autrement.

» Salut et fraternité.

» L'apothicaire principal de l'armée des côtes de Brest,

» FLEURY.

» *Au citoyen Renou, apothicaire de 1^{re} classe.* »

Cette invitation était un ordre dont on devait se bien donner garde de ne pas comprendre le sens. De là il passa à la tête de la pharmacie de Nantes. Après être resté

quelque temps à Angers, il songea à rentrer dans la vie civile.

Après avoir quitté la Pommeraye et son séjour dans les hôpitaux, l'exercice de la médecine avait peu de charme pour notre compatriote; son contact avec les hommes d'é-lite, tout contribuait désormais à l'éloigner de la médecine. Enfin, la création des écoles centrales, son goût pour le professorat, le besoin de se faire une nouvelle position, ses talents qu'on avait appréciés, lui fournirent une occasion favorable de trouver enfin une position honorable conforme à ses goûts et que Parmentier rêvait depuis longtemps pour lui. Aussitôt que Parmentier en eut connaissance, il s'empressa de lui écrire :

« . . . J'ai appris avec bien du plaisir que l'on avait rendu justice à vos connaissances en vous nommant professeur d'histoire naturelle à l'École centrale du département de Maine et Loire. Je vous prie d'être persuadé de l'intérêt que je prends à cette nouvelle, ainsi que du sincère attachement avec lequel je suis votre ami.

» PARMENTIER.

» Le 22 fructidor, an V (1796). »

Notre compatriote trouva dans le professorat tout ce qu'il fallait pour satisfaire ses goûts. L'étude de l'histoire naturelle, principalement celle de son département, qui avait charmé ses loisirs, lui souriait encore plus aujourd'hui qu'autrefois : Merlet la Boulaie, à l'école de botanique, professait cette branche avec succès, tandis que Renou s'occupait seulement du cours de chimie et de minéralogie, en suivant dans son enseignement l'ordre établi par Chaptal dans ses *Éléments de chimie* et pour le cours de zoologie celui de Cuvier.

A cette époque le ministre de l'intérieur adressa un questionnaire à tous les professeurs d'histoire naturelle.

Nous sortirions du cadre que nous nous sommes tracé si nous traitions toutes les réponses ; il en est une seulement qui a un attrait particulier, aussi nous croyons devoir reproduire les notes de Renou.

Quel parti, lui demandait-on, l'agriculture tirait de nos rivières ; quelle est la composition chimique des eaux qui arrosent notre sol ?

Notre compatriote s'est particulièrement occupé de ce qui concerne les arrondissements de Beaupréau, Segré et Angers, dont les cultures en grand avaient entre elles beaucoup de rapports. Les arrondissements de Baugé et de Saumur ayant un sol bien différent, c'est-à-dire moins argileux, beaucoup plus léger, qui exige une culture différente, amenaient nécessairement d'autres résultats.

Nous relèverons seulement ce qui a trait à la culture de la pomme de terre, qui disait-on, nuisait à la fertilité du sol, germe de la peste, de la fièvre et même de la lèpre.

Sur la rive gauche de la Sarthe, à droite et à gauche du Loir, la pomme de terre était cultivée avec succès et en grande quantité ; mais pour l'arrondissement de Beaupréau, qui devait lui être plus familier que tous les autres, voici quelle fut la réponse à cette question :

Cultive-t-on des racines pour les animaux ?

« Oui ; les tubercules et les feuilles des pommes de terre sont encore une culture qui a prouvé aux gens de la campagne esclaves des habitudes que certaines innovations peuvent leur être très avantageuses. Il y a trente ans à peine (nous étions en 1801) que la pomme de terre est cultivée en Anjou, aujourd'hui c'est une source de prospérité reconnue et sa culture a augmenté chaque année. Elle est principalement cultivée avec soin dans les arrondissements de Baugé où elle rend d'immenses services.

» Je m'étais flatté en 1792 et 1793 d'ajouter à la culture

de la pomme de terre dans les guérets à la charrue dont j'avais donné l'exemple, celle de la racine de disette (Mangel Wurtzel des Allemands), de choux à faucher et de quelques autres pratiques utiles au canton que j'habitais alors. Mais l'insurrection et la guerre civile qui en a été la suite, en détruisant tout ce qui pouvait l'être, ne m'ont même pas laissé l'espoir de reprendre les travaux à ce sujet.

» Tous les objets dignes de fixer l'attention du gouvernement sont très nombreux. En les réunissant dans le tableau de statistique de notre département et après avoir fixé mon attention depuis un grand nombre d'années, mon travail pourrait, j'espère, servir à la formation d'un tableau statistique pour Maine et Loire.

» Angers, le 25 brumaire 1801. »

Les jeunes professeurs qui étaient à la tête de l'enseignement sentirent le besoin de se réunir en une société avec le désir de s'occuper principalement de sciences naturelles. La société prit d'abord le titre bien modeste de Cercle de lecture de l'École centrale d'Angers.

« Nous sommes nés d'hier, écrivait le professeur Renou (8 germinal an XI, 1802). A peine dans la carrière que nous voulons nous ouvrir, à peine avons-nous porté quelques pas timides et chancelants, que déjà des citoyens qui à la distinction des talents joignent encore le titre aussi estimable d'hommes probes et honnêtes briguent l'honneur de siéger parmi nous. Heureuse ambition, amour de la gloire, noble émulation de talents ! Ne doit-on pas attribuer cet enthousiasme à ce que plusieurs honorables membres savent si bien communiquer à tous ceux qui les approchent ? Devons-nous admettre au milieu de nous des mathématiciens, des philosophes, des politiques, des grammairiens, qui nous apprendraient l'art de bien

écrire, talent qui n'est pas petit, et qu'au dire de bonnes gens, jamais vous ne posséderez, si vous ne savez pas par cœur leur recette, ou si vous ne lisez pas dans leur dispensaire.

» Toutes ces sciences sont policées, mais ne peuvent pas être d'une grande utilité pour nous qui sommes sensés en connaître les éléments, ou qui ne voulons dans nos réunions, nous instruire en histoire naturelle et non nous amuser.

» Nous nous sommes abonnés aux journaux savants ; c'est là d'où nous devons tirer les matériaux avec lesquels nous voulons bâtir l'édifice et nos connaissances en histoire naturelle, et c'est en histoire naturelle seule que nous voulons bâtir. »

Renou ne resta pas longtemps aussi exclusif, car l'année suivante il participa à la rédaction du règlement d'une société d'agriculture, composée de 42 membres, s'obligeant réciproquement à ne pas s'absenter plus de quatre séances consécutives, au risque d'être considérés comme démissionnaires. La division en huit sections était plus en harmonie avec les besoins de l'époque. Le philosophe et le grammairien pouvaient alors apporter leur contingent aux séances mensuelles.

Les 42 membres appartiennent à l'élite de la société angevine, mais Renou qui connaissait tous les associés, qui avait pu apprécier leur mérite, avait rayé sur sa liste particulière tous ceux qui ne devaient pas donner de travaux à la société. Nous pouvons assurer qu'il n'y a pas eu d'erreur de sa part. Il serait difficile de juger les travaux qui ont été publiés, car aucun d'eux n'est parvenu à voir le jour.

Renou avant tout était naturaliste ; il aimait l'étude pour l'étude, jamais il ne faisait de courses sans rapporter quelques échantillons pour orner son cabinet ou pour

faire plaisir à quelques-uns de ses correspondants. Lorsque Chaptal était ministre, il reçut de son élève une collection de nos minéraux. Mesnard de la Groie avait reçu de lui 130 échantillons de grès houiller, de fossiles, du bitume élastique, du succin provenant des mines de St-Georges. Cette belle collection appartient aujourd'hui au cabinet d'histoire naturelle de Madrid. Le professeur d'histoire naturelle La Metherie aussi ; ce fut lui qui demandait des queues de crevettes dans nos ardoises à Saint-Léonard. Rouelle faisait des courses fréquentes avec les élèves à Montmartre et ailleurs ; à chaque course Renou augmentait sa collection. Le professeur qui aimait les élèves studieux avait remarqué Renou, il avait continué à avoir quelques relations avec lui. Rouelle avait essayé de faire de la porcelaine avec une terre des environs de Paris ou plutôt de son jardin. Son élève ayant trouvé du kaolin aux environs de chez lui, avait également essayé d'en faire à une manufacture qui était à Nantes. Cet essai pouvait être heureux mais ne devait profiter à personne.

Ainsi la science de cabinet, l'agriculture, l'industrie, la statistique (1) avaient en lui un adepte toujours vigilant, toujours prêt à seconder les vues qui marchaient avec le progrès. Il était pour son temps d'une supériorité incontestable, notant tout ce qui devait lui servir plus tard. Simple élève en pharmacie à Châteaugontier, son premier cahier de notes sur la pharmacie prouve déjà une certaine méthode, un savoir au dessus de son humble condition. Ne trouvons-nous pas là un faible rayon dont la nature avait abondamment éclairé ce génie de Parmentier ?

A la suppression des écoles centrales, Renou n'appartint plus à l'instruction publique ; rentré dans la vie pri-

(1) Nos annuaires de 93 et suivants ont été publiés d'après ses notes.

vée, après avoir eu la douleur de voir les propriétés de sa femme incendiées, sa femme et ses enfants privés des choses les plus nécessaires. Il pensa que l'ancien garde du corps qui avait contribué à lui faire quitter St-Georges-des-Mines, n'était pas étranger à ces infortunes, parce qu'il était à la tête des malfaiteurs qui ravageaient les environs de la Pommeraye. — Il n'eut plus qu'une occupation, de rédiger des travaux par lui entrepris depuis longues années; ceux qui sont inédits sont nombreux, et il est de notre devoir, sinon de les étudier avec attention, du moins d'en relever la partie la plus intéressante, de la dérouler sous vos yeux et de prouver que quarante ans de travaux ne doivent pas être ensevelis dans l'oubli comme on l'a fait jusqu'à ce jour.

Notre compatriote est le premier qui se soit occupé de notre minéralogie locale. Sur ce sujet il n'a rien publié, mais par ses recherches il a fourni à d'autres professeurs des matériaux dont on s'est servi sans en indiquer la source. Il fit d'abord une analyse de l'eau ferrugineuse de Montjean, travail plutôt topographique que chimique, malgré son titre, la préconisant à ses malades. Plus tard il fit l'analyse du charbon des mines de Montjean, de Saint-Georges, aidé des conseils du docteur Morand, qui voulait que l'analyse fût faite au moment où on retirait le charbon de la mine, puis un an après qu'il avait été exposé à l'air. Donnant la préférence à ce dernier, il essaya même de démontrer que notre bassin houiller avait été formé par suite de la décomposition de matières animales. En cela, il ne fit que suivre les errements de son époque et surtout l'opinion particulière de Valerius, professeur de minéralogie à l'université d'Upsal. Sa collection particulière se composait de toutes les roches qu'il s'était procurées à St-Georges-les-Mines, avec indication spéciale de la profondeur à laquelle l'échantillon avait été pris.

Il avait fait ce que notre honorable président, M. le comte de Las Cases, a fait pour les mines de Chalonnnes.

Chaque travail de Renou était accompagné d'une carte reproduite souvent à différents degrés ; il devenait plus facile d'embrasser d'un seul coup d'œil la croûte plus ou moins ondulée de notre département, et les sinuosités des différentes rivières.

L'étude des cours d'eau avait également fixé son attention. Une de ses cartes hydrographiques est aux archives de la préfecture. Une autre plus petite, celle qui l'accompagnait dans ses courses, est entre nos mains. Une aigre indiquant l'ancien cours de la Loire, accompagne son essai sur l'histoire naturelle de notre Anjou. On lui doit un plan de la ville d'Angers avec la cité romaine, son enceinte et ses trois portes ; l'enceinte fortifiée qui avait été élevée par Jean-sans-Terre, enfin les fortifications avec indication de toutes les portes telles qu'elles existaient au XIX^e siècle.

Il n'avait pas oublié de faire figurer dans la Doutre la Tour des Druides, ce vieil escalier placé vers la rue des Carmes qui a dû servir simplement d'observatoire à l'époque des guerres civiles qui ont désolé notre contrée, ni l'amphithéâtre de Grohan, tel qu'il était avant d'être détruit.

Il avait également réuni quelques médailles trouvées en Saint-Laud ou bien en parcourant la voie romaine qui d'Angers se dirigeait sur Nantes ; il en avait suivi les affleurements depuis Linières jusqu'à Champtocé, en notant toutes les propriétés sur lesquelles on peut suivre encore de nos jours ces restes d'une grandeur passée. Il note qu'à Linières, dans un bois, à l'ouest et à cinquante toises du bourg, il retrouva ces vestiges à la Perrochèse, à la Cloutière et à la Bagornière ; de là aux landes du petit Paris, ensuite sur le ruisseau qui a formé depuis, l'étang

de Champtocé. Il est difficile de reconnaître sa direction passé Champtocé.

Mais un travail qu'il n'a pas achevé et qui prouve qu'il était fier d'appartenir à l'Anjou, c'est une bibliographie de tous les auteurs anciens, travail long et qui demandait de fréquentes recherches dans nos archives dans lesquelles le désordre était à son comble.

Parmentier, qui avait renoncé de bonne heure à la vie paisible du pharmacien pour embrasser la vie aventureuse des camps, aimait l'étude, attachant un grand prix à tout ce qui touchait au bien être de la société, et si quelques-unes de ses théories ne sont plus admises de nos jours, il a eu le rare bonheur d'être utile à son pays.

Renou n'a-t-il pas suivi une ligne analogue à celle de son ami ? Il débute à Châteaugontier, passe dans les camps les premières années de son existence, pour revenir à la Pommeraye, puis directeur des mines de St-Georges, enfin pharmacien des armées, plus tard professeur de l'école centrale. Placé à la tête de notre musée d'histoire naturelle, nous lui devons beaucoup. Son zèle, ses connaissances, tout concourait pour l'époque à faire un cabinet d'histoire naturelle digne de fixer l'attention du public.

La réputation de Parmentier efface en entier celle de Renou ; mais tous les deux étaient sincèrement unis, l'un par affection toute désintéressée, l'autre par amitié et par reconnaissance. Parmentier survécut de quatre années seulement à Renou qui mourut en 1809..

CH. MENIÈRE.

NOTE ADDITIONNELLE SUR LE LAYON.

Avant que le canal n'eût été installé, la navigation du Layon était très-capricieuse : des inondations pendant quelques mois de l'année par suite de nombreux affluents,

la sécheresse, de nombreuses grèves, tout concourait à faire abandonner ce mode de transport. Il fallait alors transporter par terre le charbon à Saumur et à Chalennes. La vente sur la mine même était très-restreinte. La canalisation était une nécessité. On établit 30 portes-écluses et 14 ponts à partir de St-Georges jusqu'à Chalennes, conformément aux conventions du 17 juin 1777. Chaque écluse a coûté 3,450 fr. Tout près on avait établi un déchargeoir, puis, pour modérer l'action des affluents et de distance en distance, des fossés de décharge dans les crues.

Par compensation de ces frais imposés à la compagnie, les intéressés avaient obtenu du roi un passeport à la date du 11 mai 1777, pour que toute livraison faite à l'Etat destinée à Brest, Lorient, Rochefort, le Havre, Indret, n'eût pas à payer au bureau d'Ingrandes, le droit de passage, le trépas de la Loire, la simple cloison, le meage de Nantes, mais seulement le double droit de double et de triple cloison de 15 sols par fourniture.

La longueur du canal du port des mines au pont de Chalennes était de 3,192 toises. La largeur de chaque écluse variait de 5 à 8 toises, dans les conditions pour faire tourner 16 moulins, dont un seul appartenait au chapitre de St-Maurice d'Angers (le moulin Boisneau), 2 à l'abbesse du Ronceray (ceux de Barré et de Vesigon), 2 à M. de la Galissonnière (ceux de Chaume et de Gateau), et les autres à des personnes intéressées dans les mines ou bien à quelques familles d'Angers.

Distances entre les écluses, sur le canal de Monsieur.

	Toises.
Du pont de Chalennes à l'écluse de Longlée	1,010
De l'écluse de Longlée à celle de Princé.	1,390
Du pont de Chalennes à l'écluse de Princé.	2,400
De l'écluse de Princé au pont de Chaudfonds	450

Du pont de Chaufefonds à la Guerche vis à vis les mines	1,177
De la Basse-Guerche à l'écluse de Valette	588
De l'écluse de Valette à celle de Gateau.	940
De l'écluse de Gateau au pont de St-Aubin.	650
Du pont de St-Aubin à l'écluse de Chaume	805
De l'écluse de Chaume au pont de Vesigon.	905
Du pont ci-dessus à l'écluse de Vesigon.	90
De l'écluse de Vesigon au pont Barré.	855
Du pont Barré à l'écluse de ce nom.	50
De l'écluse du pont Barré au pont écluse des Planches	1,035
De l'écluse des Planches à celle de Moxourite	870
De l'écluse de Moxourite au pont de Rablay.	432
Du pont de Rablay au pont écluse de Gillebourg.	1,400
De l'écluse de Gillebourg à celle de Juineau.	920
De l'écluse de Juineau au pont Cailleau	685
Du pont Cailleau au château de Chauzai.	350
Du château de Chauzai au pont écluse de Thouarcé.	1,185
De l'écluse de Thouarcé à celle du Prieur	700
De l'écluse du Prieur à celle du Taille-Pré.	950
Du Taille-Pré au pont écluse de Machelles.	1,675
De l'écluse de Machelles à celle du pont Bourceau.	700
Du pont Bourceau à l'écluse de Rochefort.	900
De l'écluse de Rochefort à celle de Boisneau.	1,615
De l'écluse de Boisneau à celle d'Aubigné	675
De l'écluse d'Aubigné à celle de la Roirie	1,875
De l'écluse de la Roirie à celle de la Pichardière.	1,500
De l'écluse de la Pichardière à celle du Pati-Breton.	1,150
De l'écluse du Pati-Breton au pont écluse de Châtelaison	665
De l'écluse de Châtelaison au pont écluse de Mea.	1,000
Du pont écluse de Mea au port des mines de Saint-Georges.	1,000

